



# Départ de l'entreprise suite à un Accident du Travail

Par **gaetan rauly**, le **06/12/2018** à **14:16**

Bonjour à tous,

Je vous met dans le contexte :

Suite à un Accident du Travail (AT), un salarié se blesse est nécessite des points de sutures, appel au SAMU qui ne se déplacera pas pour si peu.

Ma question est :

Comment devons nous emmener le salarié aux urgences (Lui même = décharge, avec une voiture de la société et un SST pour l'accompagné, une ambulance privée, un véhicule sanitaire léger, ...) ?

Que nous dis la réglementation ? je n'arrive pas à trouver un texte de loi concernant ce point

....

Merci de votre aide.

Gaëtan

Par **P.M.**, le **06/12/2018** à **14:38**

Bonjour,

Il n'y a pas que le SAMU qui peut transporter un blessé, c'est d'abord les pompiers qu'il convient d'appeler au 18...

Par **gaetan rauly**, le **06/12/2018** à **16:17**

Re-bonjour,

SAMU, Pompiers = même réponse : on se déplace pas pour une entaille qui mérite des points.

Du coup est ce qu'il y a un texte de loi concernant la transport d'une victime d'un AT ou la responsabilité de l'employeur par rapport à ça ?

Par **P.M.**, le **06/12/2018** à **19:08**

C'est quand même étonnant que les pompiers refusent de se déplacer...  
Le Code du Travail ne prévoit pas une telle situation en dehors que l'employeur doit se préoccuper de la santé des salariés...

Par **gaetan raully**, le **07/12/2018 à 08:09**

je vous remercie de vos réponse, la médecine du travail vient de me dire exactement la même chose donc il me conseille l'ambulance privée mais ce reste à la responsabilité de l'employeur.  
Merci

Par **P.M.**, le **07/12/2018 à 08:39**

Bonjour,  
Evidemment que l'employeur est responsable de ce qui se passe dans l'entreprise mais je maintiens qu'il convient d'abord d'appeler les pompiers si les blessures ont une certaine importance et il devraient se déplacer...

Par **gaetan raully**, le **07/12/2018 à 08:56**

bonjour,  
Malheureusement ce n'est pas toujours le cas ...

Par **P.M.**, le **07/12/2018 à 08:59**

Je reste dubitatif à condition de ne pas confondre SAMU et pompiers...